



## Amelioration Maison familiale

Par **Kikiniou57**, le **03/04/2022** à **17:04**

Bonjour, si la maison de mes parents vaut 150000 euros, et si j'investis 50000 euros de travaux pour amélioration, en cas de vente est ce que je récupère juste mes 50 000 euros ou ai je droit à des intérêts ( Sachant qu'apres travaux la maison vaut 250000euros et que j'ai investi seule pour ces travaux)

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **03/04/2022** à **17:55**

bonjour,

ce sont les propriétaires, c'est à dire vos parents qui décideront puisqu'ils sont les seuls propriétaires de ce bien.

je vous conseille de conserver les factures des entreprises.

il serait plus simple de prêter cet argent à vos parents et établir une reconnaissance de dette.

salutations